

SAINT-MARTIN L'AMBITION CONTINUE

Non rien de rien il ne se passe rien à Saint Martin. Avec mes souvenirs, j'ai ouvert mon agenda et il était vide, je n'ai plus besoin de lui. En effet, notre planning demeure vierge désespérément vierge : peu ou pas de commission, à croire que la vie de la cité est stérile. Pour la plupart des thématiques seules deux commissions ont été réunies. Il n'y a rien à dire, non rien de rien à débattre. Balayés les débats, on repart à zéro. Nous constatons même une absence de conseil municipal depuis trois mois. Tout ça ne m'est pas complètement égal car la réglementation oblige au moins un conseil par trimestre. Oublié le passé, balayés les promesses, on nous avait pourtant annoncé un rythme de travail avec un minimum de quatre réunions par an par commission. Démocratie participative, une jolie formule, de belles intentions et de beaux trémolos mais aucune concertation avec l'opposition. Non rien de rien il ne se passe rien à Saint Martin. Catach l'opérateur culturel a même dis-

paru des écrans radars pendant tout l'été. Mais il est où Catach il est où ? La cigale ayant chanté tout l'été va se trouver fort dépourvue quand l'hiver sera venu. Et voici venu le temps de la rentrée des classes, une belle cacophonie bien mal organisée. Les transports scolaires n'ont de scolaire que le nom : retards, problème de desserte des établissements scolaires, bus qui ne passent pas ... le mécontentement scolaire, la communication reste proche de zéro.

Non rien de rien il ne se passe vraiment rien à Saint Martin.

Vos élus Saint Martin l'Ambition continue : I.Azpeitia, D.Soors, F.Roura, M.Bresson, P.Lanterne, M.Vignes
@ : saintmartindeseignanxlambitioncontinue@gmail.com
Facebook : Saint-Martin Ambition Continue Instagram : smac_2020

Note de la rédaction : l'expression libre de l'opposition est publiée telle qu'envoyée à nos services.

CARNET

NAISSANCES

01/07/22 BRON Emy
01/07/22 LABBEZ Chloé
12/07/22 SALMON Nolan
23/07/22 REBOUCHÉ Charlotte
13/08/22 SAINT MARTIN DA SILVA Leonilda
01/09/22 OLIVEIRA Paola
12/09/22 DOROGINSKY Thais
30/09/22 AVEKOE Seyram
09/10/22 CAUCHI Nahia
09/10/22 CAULES Pia
10/10/22 BERGERAS LABORDE Célestine
12/10/22 GRANADOS EL HIYANI Inaya
24/10/22 BESSSET DONARD Timéo Pierre

MARIAGES

16/07/22 FLAMENT Marie / SAUSSIÉ Julien
20/08/22 ALSUMARD Sylvia / LASSALLE Alexandre
27/08/22 QUINTINO Johanna / TELES FLAVIO Tiago
10/09/22 GRESLIN Catherine / GONNORD Adrien
24/09/22 BEAUFILS Laeticia / CARPENTIER Amaury

DÉCÈS

05/07/22 GASSO Baptiste
05/07/22 VELASCO Rosalia
06/07/22 ATENCIA GARCIA Rafael
07/07/22 LECIAGUEÇAHAR Francis
06/07/22 LOYER, veuve DE JONGE Françoise
08/07/22 MAGADOUX, veuve TAUBREGEAS Marie
08/07/22 VAILLANT Pierre
13/07/22 ESPANA, veuve MEYROUS Marie
13/07/22 ROGER Jean-Claude
16/07/22 IZCUE GONI Maria
22/07/22 MINART, veuve TIHY Alida
24/07/22 POURTAU, veuve DEMANGEAU Emmanuelle
27/07/22 PECASTAINGS Claude
30/07/22 BRIBET Jean-Luc
11/08/22 BONNET, épouse DIAZ Anne
11/08/22 PONCHET Serge
14/08/22 VALENTE Bruno
16/08/22 BESNARD, veuve TRIFFAULT Léa
18/08/22 BRÉTHOUS, veuve LANNEGRAND Marie
05/09/22 PEIROLO Jeanne
09/09/22 CHANTELOUB Madeleine
12/09/22 CORRIHONS, veuve LISSALDE Marie
15/09/22 LEROY Paul
19/09/22 ROMAGNY Jean-François
26/09/22 LARTIGAU, veuve AUQUIERE Marguerite Ginette
29/09/22 AVINENS Claude
30/09/22 PUCHOL, épouse SUSBIELLE Marie-Thérèse
02/10/22 M. CHAU A CAU
05/10/22 D'ASSONVILLE, veuve LEVAVASSEUR Marie
09/10/22 SARRAUTE Marcel
15/10/22 DONJON André
19/10/22 PEYNOCHE René
20/10/22 VALLE, veuve PRZYGODA Chantal
21/10/22 FORDIN Jean
22/10/22 MIGUEL veuve DUPLÉ Jeanne
22/10/22 TOUGET épouse BARRÉ Marie-Christine
24/10/22 BUSTINGORRY Yvonne

BIENTÔT 16 ANS ?

PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE C'EST OBLIGATOIRE ET CELA DONNE DES DROITS !

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**



Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Qui est concerné ? Les garçons et filles de nationalité française dès leur 16 ans.

Comment faire ?

Se présenter en Mairie muni de sa carte d'identité, de son livret de famille, d'un justificatif de domicile, de son numéro de portable et d'une adresse mail.

Renseignements Mairie de Saint-Martin-de-Seignanx : 05 59 56 60 60